L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 17 AVRIL.

FEUILLETON.

PILE ET FACE,

PAR

LUCIEN BIART.

DEUXIEME PARTIE.

IX.—Suite.

—Ta détermination a donc été prise ce matin? hier au soir, tu parlais d'accompagner ton parrain à Dreux.

Gaston prononça le nom de son ami.

—Comment, lui aussi s'apprête à nous quitter; que se passe-t-il donc?

Elle sourit tout à coup.

—Ah! dit-elle en poussant un soupir, je devine enfin, et me voi à soulagée. Je suis sûre de te revoir bientôt; M. Bouchot te ramènera.

—Il me ramènera, répéta machinalement Gaston.

—Oui, sans doute, tu peux bien me mettre dans la confidence, il aime notre petite Aimée, n'est-ce pas?

Gaston dut faire un effort suprême pour cacher son trouble.

—Mais.... elle? demanda-t-il.

—Je puis te confier l'autre moitié du secret; tu ne la trahiras pas: elle aussi, l'aime.

—C'est impossible.

—Impossible, pourquoi donc? Tu veux feindre beau neveu; il est trop tard, je vois tout, sans en avoir l'air. Je ne le l'ai jamais dit; mais pendant dix années, c'est toi que j'ai rêvé comme mari de ma chère Aimée. Dieu, les beaux châteaux en Espagne que j'ai construits, dans ce temps-là! Un jour, tu as soufflé dessus, il n'en a pas fallu davantage pour les détruire de fond en comble. J'ai pleuré, car cette union.... Mais à quoi bon rappeler un passé irrémédiable? Voyons, est-ce que cela ne t'égaye pas de songer que ton ami se charge du bonheur d'Aimée?

—Allons, pensa Gaston qui fit quelques pas; comme le gladiateur antique, succombons; sourire avec une blessure mortelle au cœur.

—Où vas-tu? demanda Mademoiselle avec vivacité.

—Appeler Bouchot et lui apprendre que son amour est partagé.

—T'a-t-il chargé d'une démarche officielle?

—Si vous dites qu'Aimée partage son amour, chère tante, c'est que vous en êtes sûre.

—Reste, s'il te plait, tu semblés oublier que c'est un secret que je t'ai confié. Laisse agir ton ami, c'est à lui qu'il appartient de porter le premier la parole, et son habileté d'hier trahissait des intentions qui se révèleront probablement aujourd'hui. Tout ce que je te permets, c'est de l'encourager au besoin.

Gaston se raidit; il parut oublier la présence de sa tante.

—Quoi, dit-elle, la pensée de voir heureux tous les êtres qui te sont chers ne suffit pas à te distraire!

—Le mariage m'apparaît sous un jour si sombre, ma chère tante, que je suis tenté de plaindre ceux pour lesquels vous croyez devoir vous réjouir.

—Je comprends l'amertume de tes souvenirs, répondit Mademoiselle d'une voix grave, mais je sais aussi que tu as une grande âme, et que le bonheur des autres ne saurait te porter ombrage. Nous avons souffert, toi et moi, car Dieu ne nous a pas épargné les épreuves, et cependant il en est d'autres que ma main traite encore plus sévèrement. Te voilà veuf; donneras-tu elle avec affection, tu as aimé sans être payé de retour. Eh bien, tu vivras comme ta vieille tante, qui possédait un cœur, que l'on a dédaigné comme le tien. Aujourd'hui, bons n'avons plus guère qu'un malheur à redouter, c'est que Dieu ne nous ravisse l'un à l'autre.

Gaston s'empara de la main de Mademoiselle.

—Je dois te précéder, continua-t-elle un peu émue, dans ce monde où je rendrai compte à la mère de ton bonheur dont je m'étais chargée. Si je n'ai pas réussi, c'est que Dieu ne l'a pas voulu, tu me rendras ce témoignage. Ne te chagrine pas, je le ferai le plus tard possible, ce terrible voyage. J'en voulais venir à ceci, je comprends tes idées d'ambition, ce n'est pas à Houdan qu'on peut devenir célèbre, pars donc, mais reviens souvent, tu me le jures pour toujours, et je serai bien aise un moins d'embrasser de temps à autre, le petit enfant que j'ai bercé.

Gaston se précipita aux genoux de sa tante et lui couvrit les mains de baisers.

—Allons, dit Mademoiselle en le relevant, la tristesse est contagieuse; je voulais te consoler, et c'est moi qui me suis laissée attendrir. Heureusement que tes parrain n'est pas là pour nous gronder. Je me retire; nous avons besoin l'un et l'autre de reprendre notre sang froid.

Mademoiselle s'éloigna, gravit avec lenteur les marches du perron, et se retourna pour sourire à son neveu, qui la contemplait immobile.

—Je vais t'envoyer Aimée, lui cria-t-elle au moment de disparaître.

—Noble et sainte femme, murmura Gaston, quoi qu'il arrive, ton fils adoptif sera digne de toi.

Longtemps il demeura pensif, cherchant à débrouiller le chaos d'idées contradictoires qui se pressaient sous son front, à faire rentrer le calme dans son âme. Que devait-il penser? [illegible] Se levant tout à coup, il se dirigea vers la maison, gravit l'escalier à la hâte, et, presque à la hauteur du palier, il rencontra Bouchot chargé d'une valise. A la vue de Gaston, l'artiste laissa choir son fardeau, se jeta dans les bras de son ami, et le tint étroitement embrassé. Le bruit de la valise qui roulait de marche en marche avec un vacarme affreux, attira Mademoiselle et Catherine.

—C'est ma malle, cria le peintre.

—Est-ce que vous êtes blessé, monsieur Bouchot?

—Non, répondit Gaston, ce n'est qu'une malle dressée.

—Pourquoi ne m'avez-vous pas appelée? dit Catherine, elle n'est pourtant pas lourde, je cette caisse. Dites donc, monsieur Bouchot, si votre boîte à musique est là-dedans, elle doit être dans un joli état.

Gaston avait entraîné son ami vers sa chambre.

—Quelle nuit! s'écria l'artiste, lorsqu'il put enfin parler; je comptais les secondes et je t'attendais, tu n'as pas dormi?

—Je t'attendais aussi, répondit Gaston; ou bien qu'après t'avoir blessé, il m'appartenait de te consoler.

—Me blesser, toi! ah pauvre cœur! ton mal, je le sens là.

—Voyons, calme-toi; je vais partir tout à l'heure.

—Nous partons ensemble.

—Reste, toi; tu peux aimer sans remords, tu es libre.

Bouchot posa la main sur la bouche de son ami.

—Oublions, dit-il, à Paris, dans quelques jours, lorsque nous serons de sang froid, nous causerons de cela. Pour aujourd'hui, contentons-nous de songer qu'aucun de nous ne peut être heureux par le désespoir de l'autre.

—Elle t'aime!

—Tais-toi; je veux l'ignorer. Écoute, je ne te crois pas meilleur que moi, les égoïsmes, cette nuit, m'a soufflé à l'oreille mille pensées, infâmes qui me font encore rougir. Tâchons que nous nous garder, c'est un rude antagoniste, pour l'amitié, que l'amour.... Et nous nous figurions connaître le malheur! C'est égal, nous n'avons pas de chance, et décidément le guignon nous donne des preuves de faveur.

Un sanglot suffoqua l'artiste qui se leva.

—Voyons, dit-il, c'était bien le temps de tirer pied, de pleurer, nous sommes des hommes à présent. Comme c'est facile à dire.... Je voudrais partir tout de suite, sans dire adieu à personne, sans la revoir, elle. Ta tante va exiger que nous déjeunions, comment faire? L'oméliette de Catherine, elle m'étoufferait, je le sens d'avance. Invente donc un moyen de nous en aller d'ici, je n'ai plus ma tête, moi, c'est pour la première fois que j'aime, et je ne sais encore comment on doit s'y prendre. Viens, là-bas, à Paris, nous parlerons d'elle; nous pleurerons, ça nous consolera.

Gaston, par un effort suprême de volonté, recouvra son sang froid.

—Écoute-moi à ton tour, dit-il à Bouchot, moi amour doit aussi espoir; je suis marié. Ah! ce cri involontaire qui t'a livré mon secret, que ne puis-je le racheter au prix de mon sang! Le devoir, l'honneur, l'amitié m'ordonnaient de me taire, de m'éloigner, de ne pas troubler ton bonheur. J'ai été lâche, pardonne-moi, essaye d'oublier. Quel aveuglement a donc été le mien! cette passion, comment est-elle née, comment a-t-elle grandi, je ne pas devine les sentiments? Je n'y comprends rien. Ainsi que toi, je ne puis te fléchir, et l'idée que nous sommes rivaux m'épouvante, je vais partir; tu es aimé, reste; il faut au moins que l'un de nous soit heureux et, crois-le, je bénis le sort qui t'a choisi, moi, j'ai déjà appris à souffrir.

—Nous souffrirons ensemble, répliqua Bouchot, tu me crois faible parce que j'ai pleuré? tu te trompes. Tiens, c'est fini, me voilà calme.... Une femme, la belle affaire, il y en a plein Paris, des femmes!.... Après tout, cette petite provinciale, elle a de beaux yeux, de belles dents, de grands cheveux, et puis quoi....

Bouchot s'arrêta suffoqué.

—Laisse-moi partir, dit encore Gaston.

—Non; je ne doute pas de ton courage, mais de nous deux tu es le plus à plaindre et je ne t'abandonnerai pas. Est-que le pais être heureux à tes dépens? Partons. Parbleu, les consolations ne nous manqueront pas. Nous aimons la gloire, nous allons travailler, devenir archi-célèbres; on nous couvrira de croix de tous les points du globe, les journaux chanteront nos louanges; on nous enviera, nous aurons des ennemis. Comme il sera heureux, dira-t-on. Nous ne serons pas gais, par exemple, mais à la longue, nous nous y habituerons. Quand nous aurons besoin de rire, nous irons au Palais-Royal voir Gil-Pérès. Nous aurons des maîtresses, ça vaut mieux qu'une femme légitime, une maîtresse, on peut en changer. Je prendrai la petite Désirée.... Le mariage, quelle sottise! une femme, des pantoufles, des mioches, des bretelles, pouah! Me vois-tu avec un bébé, il abîmerait mes tableaux.

L'artiste se mit à rire.

—Oh! dit-il, mieux que j'ai mal à la tête et à l'âme, et que je regrette que M. de Champlatreux ne m'ait pas tué.

Gaston, effrayé de l'exaltation de son ami, ouvrit la fenêtre; le soleil rayonnait. Bouchot aspira l'air avec force.

—Merci, dit-il, j'étouffais.

Il se plongea la tête dans sa cuvette, il achevait à peine de s'essuyer, lorsque Catherine appela pour le déjeuner.

—Allons, soyons bons acteurs, dit-il, et n'ai l'air, personne ici. Ta tête pâle, mon cousin, et moi?

—Tes yeux sont injectés de sang.

—J'ai la migraine, c'est convenu. Donnons la main. Nous allons être malheureux ensemble, ce n'est pas la première fois; mais il faut avouer que nous ne sommes pas heureux avec les femmes.

Arrivé au milieu de l'escalier, l'artiste, qui s'appuyait sur son ami, s'arrêta.

—Sais-tu bien, dit-il, que nous n'étions pas si à plaindre que nous le croyions lorsque nous habitions la rue des Arts.... Autant ne nous étions pas encore.... juste le premier.

Les deux amis trouvèrent Aimée et Mademoiselle déjà attablées.

—Quelle mouche vous a piqués, messieurs, dit cette dernière en les voyant s'approcher; je croirais à quelque mauvaise nouvelle si Catherine m'avait affirmé que vous n'avez reçu aucune lettre depuis hier.

—Admettez vous donc, ma chère tante, que pour s'éloigner de vous il fallût des motifs tragiques?

—Encore une fois, qui vous oblige à partir? reste, je ne me plaindrai pas.

—Nous obéissons au destin, répondit Bouchot, un bonhomme taquin qui nous fait courir à faire le contraire de ce dont nous avons envie.

—Vous reviendrez bientôt, nous dirai nous?

Le regard de l'artiste rencontra celui d'Aimée, il balbutia.

—Certes, s'empressa de répondre Gaston.

Le repas fut triste, contraint, silencieux. On touchait à peine aux plats de Catherine qui se récriait. Mademoiselle observait les deux amis, étudiait leurs gestes, leur contenance, leurs paroles, et peu à peu son visage s'assombrissait. Une gêne visible embarrassait de plus en plus les quatre convives qui ordinairement s'expansionnaient. Bouchot suivit son exemple, devint sombre. Durant la [illegible] elle voulut tourner les [illegible] et ses regards se portaient sur le départ de tous. [illegible]

[illegible] adieux, la jeune fille troublée, respirant à peine, se tenait près du piano, à l'endroit même où la veille son regard s'était croisé avec celui de Bouchot. Elle le vit s'avancer, s'incliner sans prononcer une parole, [illegible] hâte. Elle étouffa un cri de douleur et dut se cramponner à un meuble pour ne pas tomber. Les deux amis disparaissaient à peine qu'Aimée, à bout de force, se jetait éplorée dans les bras de sa vieille amie.

—Ah! s'écria-t-elle avec désespoir, je me suis trompée, il ne m'aime pas!

—Il t'aime au contraire de toute son âme, chère mignonne, Gaston me l'a avoué ce matin.

—Vous voulez me consoler?

—Non; je dis la vérité.

—Comment expliquez-vous sa conduite, alors? partir, pour longtemps peut-être, sans me tendre la main!

—Tu sauras un jour pourquoi et tu l'en aimeras davantage.

Aimée, le visage caché dans la robe de sa vieille amie, n'en continua pas moins à pleurer. Mademoiselle rassemblait son courage pour supporter avec résignation le nouveau coup qui la frappait. Elle avait deviné l'amour de Gaston, et l'héroïque réserve du généreux Bouchot.

(A continuer)

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres et frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

10 mars—3m

BULLETIN FINANCIER.

Bureau de l'*Abeille*.
Vendredi, soir, 16 avril 1869.

Le marché monétaire proprement dit est calme. Taux de l'intérêt, dans les rues, 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre et 1 à 1 1/2 pour cent par mois le papier de commerce bon à No 1 sans garanties collatérales.

Les billets hypothécaires sont à 10 à 12 pour cent par an le No 1 et 12 à 15 le No 2. Une assez forte somme en papier de commerce a été négociée, aujourd'hui, sur des garanties collatérales de premier ordre, à 10 pour cent.

L'or a ouvert à 132 1/2 à 132 5/8 contre 132 5/8 à New-York et, sans avoir été très recherché, a clos à 132 7/8 à 132 1/8. On a vendu $10,000 à 132 3/4, $5000 et $7000 à 133, $5000 à 133 1/8, $10,000 à 133 1/4 et $6000 à 133 3/8. Il ne s'est rien fait dans l'argent.

Nous avons remarqué un peu plus d'animation sur le change étranger, mais les transactions ne se font pas encore sur une grande échelle. Les ventes de sterling embrassent 2000 livres connaissement à 141 1/2, 8000 livres à 141 5/8, 500 livres, 1000 livres et 3000 livres No 1 à 142, 2000 livres connaissement No 1 et 5000 livres clear à 142 1/4, 7000 livres connaissement à 141 7/8 à 142 3/8, 1800 livres de banque à 142 3/4 et 1000 livres de banque à 143.

Dans le change sur France, 25,000 francs, en change de commerce No 1 à 3.97 1/2, 25,000 et 25,000 à 3.96 1/4, et 30,000 de banque, en plusieurs sommes, pour remises, à 3.95. Il y avait à la cotation, hausse de 1/2 pour cent par suite de la hausse de l'or dans Wall street. Le sterling était coté à 142 à 142 1/2 le connaissement et clear et 143 à 143 1/4 le change de banque; le change sur France, à 3.97 1/2 à 3.96 1/4 le premier et 3.95 a — le change de banque.

Il s'est fait peu de chose dans le change étranger, à cause du peu d'offres, et les cours se sont légèrement affermis. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 de prime, taux auquel la demande pour remises a été très faible. Les ventes sont $10,000 et $12,000, en change de commerce, à vue, sur New York, au pair, $30,000 à 1/16 de prime, net, $15,000 de banquiers et $50,000 de banque (une banque à une autre) et $100,000 à 1/8.

50 actions de la banque de l'Union, option du vendeur, quinze jours, se sont vendues à $[illegible], et 50 de la banque de la Nlle Orléans, option du vendeur, quinze jours, à $8 25.

$10,000 en bonds à 6 pour cent de l'État, coupons d'octobre, ont changé de mains à 71.

Il y a eu bonne demande de mandats de l'État, de la part de contribuables. Les transactions comprennent environ $40,000 (en lots) à 87 à 87 1/2 et $7,000 (en lot) à 87 — $6,000 en mandats de la police métropolitaine se sont vendues à 78.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane à 60 à $1, celles de la banque de l'État de la Louisiane — $19 à 20; celles de la banque des Mechanics and Traders à $[illegible]; celles de la banque du Canal à $19 à $19 50, celles de la banque de l'Union à $37 à $38, celles de la banque des Citoyens à 147 à 148, celles de la banque de la Nlle Orléans à 38 50 à $38 50, celles de la banque du Sud à —, celles de la banque des Marchands à $90 à $9; celles de la banque du Crescent City à 27 à 27 50, celles de la banque d'Amérique à 18; celles de la banque Germania National à 64 à [illegible], celles de la banque Louisiana National $92 à 93, celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $80 à $—; celles de la compagnie d'assurance Hope $85 à 90; celles de la compagnie d'assurance Germania à $10 à 18, celles du chemin de fer Pontchartrain à $75 à 76, celles du chemin de fer de Carrollton à $85 à 86, celles du chemin de fer des Opelousas à 75c à $1.00; celles du chemin de fer de Jackson à $— à 6.00, celles de la Presse à coton de la Levée à — à $7; celles de la compagnie de chemin de fer de la ville à $168 à —; celles du chemin de fer de la rue St Charles à — à 50, celles du chemin de fer Crescent City à $1 à —, celles de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, $70 à $71, celles de la compagnie du Gaz à $153 à $153 50, celles de la compagnie des Water-Works à — à 55; les Sixes de l'État de la Louisiane, moins les coupons, à $71 à $73, les 1/2 anciens bonds consolidés de la ville à $77 à $78; nouveaux bons consolidés de la ville — à —; les bonds du chemin de fer de la ville 70 1/2 à 71 1/2; les bonds du chemin de fer de Jackson, premières hypothèque, à 80 à 80 1/2, les bonds du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à — à 58.

Dans les billets de la ville, $5000 à 27 1/2 d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 28 et vendu à 27 d'escompte. $10,000, en bonds de l'État, se sont vendues à 80 1/2, $1000, $4000 (au Board), $5000 et $5000 à 80.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Vendredi, 16 avril 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 900 balles prises à des prix qui n'ont indiqué aucun changement notable. Conséquemment, nous reproduisons comme suit nos cotes antérieures: ordinary 25 1/4 à 25 3/4 c, good ordinary à 26 3/4, low middling 27 1/4 à 27 3/4, middling 28 1/4 à 28 1/2, strict middling à — à 28 3/4 et good middling 29 1/4 à —.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1868, bls.	3044
Arrivé depuis notre dern. rap.	2604
Arrivé précédemment	761210
	766814
	766858
Exporté aujourd'hui	4196
Exporté précédemment	655737
	659933
Stock en mains, à bord de nav.	106925

FRET—Le marché n'a éprouvé aucun changement et il y règne en ce moment un calme extrême tant en ce qui regarde le fret étranger que le cabotage. Nous cotons:

Coton sur vapeurs pour Liverpool à 7/16 d la livre, do pour New York à 1/2 à — cent, pour Boston à 3/4 cts la livre, pour Philadelphie 3/4 et la livre, tabac pour New York $6 le boucaut, porc, bœuf et mélasse pour New York $1 le baril, farine pour ce ports du Nord 60 à 65 c le baril, mais pour les ports du Nord 13 à 17 cents le boisseau, do pour Liverpool 9 d le boisseau, résine pour Liverpool 3 s le baril.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 9/32 à 5/16 d la liv. pour le Havre 3/4 cent la livre, pour Brême à 3/4 cent la livre, pour Boston $2 la balle, tabac pour Liverpool 27 à 28 s, tabac pour Londres 33 à 34 s le boucaut, tabac pour Brême 27 à 30 le boucaut, mais pour Liverpool — à 8 d le boisseau, mais pour les ports du Nord 10 à 11 c. le boisseau.

TABAC—Durant les trois jours qui viennent de s'écouler, la demande a été bonne, mais les acheteurs ont exigé des concessions que les détenteurs ont refusé de leur faire. Conséquemment, les ventes se sont bornées à quelques lots épars se montant en tout à 25 boucauts dont 8 de lugs à 7c, 3 do à 7 3/4 c, 2 do à 7 3/4 c, et 12 boucauts de leaf, ou lots, à 8 à 15 c la livre. Les recettes durant la semaine dernière ont été fortes—environ 1774 boucauts—mais on nous a informé que dans ce montant il se trouve 600 boucauts de cotes, la plus haut prix offert pour la qualité en question est 1 3/4 c la livre.

Nous cotons en ce moment:

Léger—Refused, 6 à 7; Common Leaf 8 à 9, Medium, 9 à 10, bon 10 à 11; fin, 12 à 14, Choice selections, 14 à 15, fin pour ce pas, — à —.

Lourd—Refused 7 à 8; common leaf, 9 à 10 medium, 10 à 11; good, 11 à 12; fine 13 à 15; Choice selections 15 à 19.

SUCRE ET MELASSE—Les recettes, ce matin se sont composées de 137 boucauts de sucre et pas de mélasse. Le marché au sucre est bien approvisionné et calme, mais ferme et la demande modérée. Il a été vendu aujourd'hui 150 boucauts de l'article aux prix d'hier; commun 10 à 10 1/4 c à livre, fair 12 à 12 1/4 c, good fair 12 1/2, fully fair 12 7/8 à 13 c, prime 13 3/4 à 14 c. L'approvisionnement de mélasse est faible, mais la demande en est limitée. Environ 50 barils vendus aujourd'hui à 50 c le gallon de prime fermentée et de claire recuite.

Ventes de sucre durant la semaine, 975 boucauts. Recettes 944—Exporté 30 bts. Ventes de mélasse durant la semaine 550 barils. Recettes 637. Exporté 114.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steam. Strader et Indiana, de Cincinnati sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché a été ferme et la demande bonne, à cause de la diminution du stock, de la faiblesse des envois reçus et de la rareté de moulues et des grades au dessous. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4600 barils de l'article, dont [illegible] de fine à $6, 100 de superfine, 150 de simple extra à $6 25, 100 de double extra à $6 50, 1600, 50 et 50 do à $6 50, 66 de triple extra à $7, 150 d'extra de choix à $8 et 50 do à $10, 300 d'extra de choix, 340 de double et 200 barils de différens grades à des conditions privées.

Vendu durant la semaine 24500 barils. Recettes 3367 barils. Exporté 7,736.

MAIS—Il n'y en a que peu ou point au débarcadère, le stock en magasin est faible et la demande de l'article était bonne les prix ont une tendance à la hausse. Il s'est vendu aujourd'hui en magasin 400 sacs dont 100 de blanc en mauvais état à 77 c, 300 et 400 de blanc prime à 78 blanc mélangé à 80 c, 150 de jaune à 85 c, 340 de blanc en sac de seconde main à 75 c.

Ventes durant la semaine 31,000 sacs. Recettes 9977. Exporté 12,163.

AVOINE—L'avoine est rare et les ventes sont conséquemment bornées à 50 sacs en magasin à 74 c et 50 à 75 c le boisseau.

SON—Est rare et a haussé de 5 c les cent liv. 150 sacs vendus à $1 40 le cent livres.

FOIN—L'approvisionnement de foin est faible et la demande bonne à des prix fermes. Environ 500 balles ont été vendues aujourd'hui comme suit: 100 balles d'inférieur à $22 50, 40 et 200 de prime à $28 et 100 de choix à $29 le tonneau.

PORC—Le marché est calme et le mess est coté nominalement à $32 le baril. Hier soir—mais on ne l'avait pas rapporté—un lot de 50 barils de mess loard s'est vendu à $32 25 le baril. Détail à $32 50 le baril.

VIANDE SALEE A SEC—Les épaules se vendent en détail 13 1/4 et les cotés ribbed 15 cents la livre. [illegible]

BACON—5 barriques d'épaules vendues à —, 10 do à 13 1/4 c, 10 barriques de cotés clear ribbed à 17 1/8 c et 10 tierçons de jambons de choix cerclés au sucre à 20 c la livre. Les épaules se vendent en détail 13 1/4 c les cotés clear ribbed 17 c, les cotés détaillés 17 3/4 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article devient rare et continue de prix hausse de 20 c la livre de bacon de l'Ouest et du Nord.

SAINDOUX—Un lot de 25 boucauts de saindoux prime s'est vendu à 21 c la livre. L'article en tierçons est coté à 18 à 19 c, en barillets 20 à 21 c selon la qualité.

Recettes durant la semaine 694 tierçons et 671 barillets. Exporté 75 tierçons.

SEL—Le sel de Liverpool est en bonne demande. Pour les commerçans les taux sont: $2 35 à $2 40 pour le fin, et 2 25 à $2 30 pour le gros; les forts lots en magasin valent 10 c le sac en moins. Le sel des Iles Turques est calme et est coté nominalement à 45 à 50 c le boisseau.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane est faible, mais la demande ne se fait que lentement. Nous cotons en ce moment l'ordinaire 7— à 7 1/2 c, le prime 8— à 8 3/4 c, la qualité de choix 9 à 9 1/4 c la livre.

BEURRE—Le beurre, tant du Nord que de l'Ouest abonde et la demande en est extrêmement inactive. Le Goshen de choix peut être coté à 48 c et le commun à bon à 40 à 43 c; le choix de l'Ouest 38 c et inférieur 25 à 27 c la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $8 50 à $9 la douzaine; les oies $8 à $9, les dindes $16 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs sont stables les œufs en caisses valent 22 à 24 la douzaine et en barils $— à — le baril.

COMESTIBLES—L'approvisionnement de pommes de terre est fort; calme. Le peach blow de l'Ohio est coté à $1 75 à $2 00 le bl, celles de St Louis $1 50 à $1 75, les oignons abondent et les prix en ont baissé étant actuellement cotés à $5 à $6 le baril; les pommes $5 à $8 le baril selon la qualité.

FARINE DE MAIS—En bonne demande pour le placement, mais dans le commerce en gros il s'est fait peu de chose. Le stock en est rond. Nous cotons $3 à $3 25 le baril de l'article pris sur la levée, et en magasin $3 50 à $3 75 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 17 avril 1869.

Arrivé, dans la semaine—1421 bœufs du Texas, 1429 veaux et veaux d'un an, 257 cochons, 1154 moutons, 33 vaches à lait.

Vendu—1444 bœufs du Texas, 1329 veaux et veaux d'un an, 797 cochons, 1047 moutons, 40 vaches à lait.

A vendre—67 bœufs du Texas, 514 veaux et veaux d'un an, 270 cochons, 143 moutons, 16 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête	25 00 à	35 00
Do de 2me do	[illegible]	
Bœufs du Texas, 1re do par livre net	4 1/2 à	5
Do de 2me do par livre net	3 1/2 à	4
Do de 3me do	15 00 à	20 00
Do de nourris au mais, 1re qualité par livre net	— à	14
Do de nourris au mais, 2me qualité, par tête	30 00 à	40 00
Cochons, par livre, gr	— à	13
Moutons, 1re qualité, par tête	4 00 à	7 00
Do 2me do do	2 50 à	3 50
Do 3me do do	1 50 à	1 50
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à 100 00	
Do 2me qualité, par tête	50 00 à	75 00
Veaux d'un an, par tête	12 00 à	16 00
Veaux de lait, par tête	10 00 à	16 00
Chèvres, par tête	1 50 à	4 50

MOUVEMENT DU PORT.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi matin, 17 avril 1869.

La journée a été sombre avec forte menace de pluie—cette menace néanmoins, n'a abouti qu'à deux ondées très légères.

Les affaires continuent à être fort tristes.

ARRIVÉS—Le steamer Indiana, de Louisville, le Lafourche, de Camden, et le Dan Able, de Bâton Rouge.

PARTIS—W. R. Arthur, pour St Louis, le B. L. Hodge No 2, pour Shreveport; le Nina Simmes, pour Bayou Sara; le Dan Able pour Bâton-Rouge; le J. M. Sharp, pour le Bayou Lafourche, et le Myrtle et Ella May, pour le bas de la côte.

Le Seuve, à St-Louis, montait avant hier.

L'Ohio, à la même date, baissait.

Les rivières Rouge, Blanche, Ouachita et Arkansas baissent.

Le NEW ERA, sous le commandement du vétéran du fleuve, capitaine A. Dugas, assisté de son estimable commis Alfred Trépanier, partira aujourd'hui, à midi précis, pour le Bayou Lafourche, et tous les points intermédiaires. Le New Era est classé No 1 à toutes les compagnies d'assurance. Recommander le New Era et ses officiers aux expéditeurs et voyageurs serait chose inutile, car ces messieurs ont une réputation à laquelle nous ne pouvons rien ajouter.

LE FROLIC, pour le *Grand Ecore*, est au quai recevant du fret. Il quittera le quai ce soir, à 5 heures précises. Nous recommandons ce bateau aux expéditeurs et voyageurs comme un des meilleurs de cette ligne. Le capitaine John Hiern et son commis, Thos. Knee, font tout ce qu'ils peuvent pour les voyageurs et les expéditeurs qui ont confiance du fret.

LE PAQUEBOT SEMI HEBDOMADAIRE WILD WAGONER, partira ce soir, à 5 heures précises, pour Natchez et les points intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur comme marcheur. Quant à ses aménagements ils sont tout à fait supérieurs. A. C. Goldin, son capitaine, et J. C. Libano, commis, sont renommés pour leur activité et leur courtoisie. Le fret sera délivré à destination dans le plus bref délai.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU
Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont-ils maladifs?

Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?

Ont-ils un appétit vorace?

Ont-ils le ventre dur et gonflé?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?

Ont-ils des défaillements d'estomac?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature de FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Au Public.

LE Bureau de l'Auditeur des Comptes Publics ayant été illégalement saisi et occupé par le gouverneur Warmoth, de sorte que l'Auditeur ne peut remplir ses fonctions, je me fais, par le présent, le public que le dit gouverneur et ses employés dans l'État sont virtuellement suspendus, et j'avertis toutes les personnes de ne pas recevoir de mandats ou de certificats de dette, de ce dit bureau, jusqu'à ce qu'il soit permis à l'Auditeur de reprendre possession de son bureau.

J. M. WICKLIFFE,
Auditeur des Comptes Publics.

26 mars—1m

Avis au public.

JE préviens tous ceux qui ont des affaires avec l'Auditeur des comptes publics, que le bureau de l'Auditeur est, jusqu'à nouvel ordre, au No 58 de la rue Conti, coin Royale, directement en face de la maison d'Exchange et vis-à-vis de l'édifice où se trouvait jadis le bureau de l'Auditeur.

G. M. WICKLIFFE,
Auditeur des comptes publics.

27 mars—1m

Avis aux Contribuables.

Le dernier mois pour le paiement des taxes d'État.

BILLETS et Mandats de l'État, de toutes les dénominations pour payer les Taxes d'État et la Taxe Spéciale d'un pour cent—à vendre par le soussigné qui se charge également de les payer, sans la pénalité ou les frais extra.

JOHN DOLHONDE,
No 16 de la rue Carondelet

7 avril—1m

"Louisiana Ice Manufacturing Company."

Nouvelle-Orléans, le 31 mars 1869.

LES actionnaires de cette compagnie sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu JEUDI, 15 avril 1869, à 6 1/2 heures P. M. au bureau de la compagnie No 34, rue Poydras.

La ponctualité la plus stricte est requise.

D. POCHELU,
Secrétaire.

31 mars—1M

J. J. ALBERT,

60...*Rue Douane*...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de tout genre: Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c. &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

1er janv—1an

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO.

J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 182 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.

J. A. LUM.
FRANK H. HOOKER.

1déc—1an

AVIS.

DES livres de souscription pour trois cent mille piastres de capital additionnel à la Banque Crescent City seront ouverts, au local de la banque, au coin des rues Carondelet et Union, le PREMIER LUNDI de mars prochain, ainsi que l'ont autorisé les actionnaires à leur dernière assemblée générale.

Par ordre du la Direction.

CHARLES FAURIE Jr.,
Caissier.

11fév—6m

Balances Standard, à coton, de FAIRBANKS.

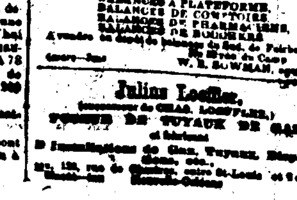

Les seules véritables
BALANCES A PLATEFORME
BALANCES DE COMPTOIRS
BALANCES DE PHARMACIENS
BALANCES DE BOUCHERS
A vendre au dépôt de balances du Sud, de Fairbanks No 23 rue du Camp
W. H. BOWMAN, agent.

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti
[illegible]

THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 17 AVRIL 1869.

LA FAVORITE,

Grand Opéra en 5 actes de Donizetti

[illegible]

Le contrôle est ouvert tous les jours, de 8 h. A. M. à 4 h. P. M., et toute la journée les jours de représentation.

DIMANCHE, 18—Bénéfice de Mme FARNAT [illegible]

La Vie Parisienne,

Opéra Bouffe en 4 actes d'Offenbach.

Miss Multon,

Comédie en 3 actes.

Théâtre St-Charles.

SAMEDI SOIR, 17 AVRIL,

Dernière soirée de la troupe dramatique.

Bénéfice de Mr Chas Pope.

BEN DE BAR paraîtra.

Le spectacle se composera du chef-d'œuvre de Shakspeare, HAMLET, PRINCE DE DANEMARK

Hamlet.......... Mr Pope,
Le fossoyeur........ Mr Ben De Bar.

Dimanche—Les fameux MINSTRELS de Fred. Wilson, dans des scènes comiques et variées. Cette troupe est composée de vingt artistes distingués. 17avril

La Troisième Série Annuelle de

QUATRE CONCERTS de SALON

COMMENCERA

DANS LA SALLE DES ODD FELLOWS,

Lundi soir, 19 avril, à 7 heures et demie.

M. Leo Wheat, pianiste distingué...Directeur,
Sig Carlo Patti...Violoniste,
H. Braun...Violoncelliste,
Mlle M. O...Soprano,
Mme Dubos...Soprano,
Mme W. H. Dunn...Contralto,
M. A. B. Chase...Ténor,
M. A. Canard...Basse.

Le Quatuor Mendelssohn.

M. C. C. Tracy...Ténor,
M. M. Metoyé...Ténor,
M. J. G. Wheeler...Baritone,
M. A. G. Wheeler...Basse,

Et d'autres.

Les billets sont vendus, aux souscripteurs, en paquets de huit à $8.

Les livres de souscription sont ouverts aux magasins de musique de MM. Blackmar et Eble, où l'on peut se procurer des billets. 15 avril

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St Charles, près Commercial Place.

LE LEFFINGWELL.

Représentation TOUS LES SOIRS, et le SAMEDI, à MIDI et le SOIR. 7avril

MUSÉE,

163......ST CHARLES......163

LE soussigné arrivant de la Havane avec une belle collection de statues en cire de grandeur naturelle, dont ouvrir Samedi le 20 de mars à 10 heures au susdit endroit, lequel sera ouvert au public de 7 heures A. M. à 10 P. M.

16mars—1an MARIANO CAIFASSI.

Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE.

Réengagement, par demande spéciale de plusieurs familles notables de cette ville, pour peu de temps avant son départ pour l'Europe,

Le plus grand Phénomène de la Nature

CHRISTINE-MILLY,

La femme à deux têtes.

Recevra les visiteurs, journellement, et sera entourée

D'un million de curiosités,

Animées et inanimées, naturelles et artistiques, antédiluviennes et modernes, qui ont fait l'admiration des hommes de science et des curieux, et des lits de ce cabinet

LE LIEU DE RÉCRÉATION DU PUBLIC.

L'HOMME-GRENOUILLE visible de sept à onze heures du soir, et à midi, les samedis et lundis.

Les portes s'ouvrent de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents.
11 fév—

Ecole de Vélocipèdes,

Au No 166 de la rue du Canal,

OUVERTURE

De 9 heures du matin à 10 heures du soir.

PRIX DU BILLET

25 cents dans la journée et 50 cents le soir.

L'entrée est gratuite pour les dames.

JOHNSTON & CO.

8avril— Directeurs.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 28 mars 1869.

CONFORMÉMENT à la Charte, une élection de dix-huit Directeurs aura lieu au Bureau de la Compagnie, sur la Place Lafayette, le LUNDI 19 avril 1869, de 10 à 2 heures. Ceux-ci seront choisis par les actionnaires [illegible]

26 mars—jusq 19 avril E. S. CHARL B., Secrétaire.

Bureau de la Compagnie Equitable d'Assurance de la Vie, en Louisiane.

No 112 de la rue du Canal.

Nlle Orléans, 7 avril 1869.

CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 19 avril 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

7 avril—lu 19 W. P. HARPER, secrétaire.

RÉOUVERTURE

Du Lake Park House et Restaurant de

N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière. Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins. De belles chambres pour repas et mariages y sont attenantes.

20mar—6m N. MILLER, Lake Park House.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, &c, en morceaux et écrasés en poudre.

A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.

A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Bonne d'habitations.

A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO,
16fév—6m No 44 de la rue Tchoupitoulas.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,

Anisette, Curaçao, Marasquin,

CORDIAUX ABSINTHE,

Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Sirops de Fruits,

Médailles.

23déc—1an

E. DECHAMPS,

No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.

Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 7janv—1an

LA MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

Connue sur le marché du Sud depuis 1826

Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de prendre les têtes de nos barils comme par le passé, nous étampons désormais, au feu, la gravure du bateau à vapeur et le nom de notre maison en plein.

Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 54 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.

EDMUND DEXTER & SONS,
Nos 51 et 49 Sycamore street, Cincinnati.

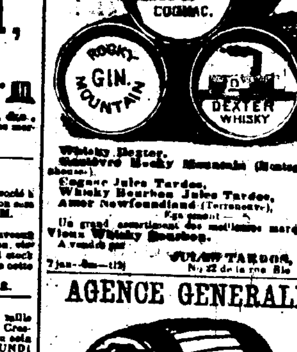

Whisky Dexter,
Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse).
Cognac Jules Tardos,
Whisky Bourbon Jules Tardos,
Amer Newfoundland (Terreneuve),
Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.
A vendre par
JULES TARDOS,
7jan—6m—1tj No 22 de la rue Bienville.

AGENCE GENERALE.

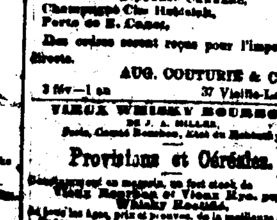

Eaux-de-vie Seneros de Forge & Fils.
do Alphonse Cabanne.
Champagne Clos Hudelojeh,
Porto de E. Canet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.

3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

VIEUX WHISKY BOURBON,

DE J. A. MILLER,
Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.

Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié.

Ainsi que Lard, prix et provisions, de la meilleure qualité. Avoine pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de Plantation, Coton, Grain et Sacs d'emballage, Mais, Foin etc.

Avances sur les consignations faites à MM. P. D. COBB & CO, à New York.

COBB, DOLHONDE & CO,
No 37 de la rue Nouvelle
[illegible]

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c. &c.,

No 10.....ST-LOUIS STREET.....10

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co.

OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE.

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

Etat des Affaires.

[illegible]

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président,
H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
L. McADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York,
John J. Crane, président Banque République,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.

William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Caylor, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 47 DE LA RUE DE L'UNION.

25 fév

Ardoises, Ardoises Ardoises.

CARRIÈRES PEN-ARGYL—Compagnie d'ardoises de la Pennsylvanie—Fabrique les meilleures qualités d'ARDOISES BLEU FONCÉ A TOITS. Nous appelons l'attention des poseurs d'ardoises et du commerce en général sur la qualité supérieure des ardoises que nous proposons, comme supérieures aux ardoises anglaises et se vendant à meilleur marché. Nous en avons constamment de toutes les grandeurs. Nous prions les acheteurs d'en faire l'essai.

BRIDGE & SON, Agents,
No 120 rue Gravier, Nlle Orléans.

16 fév—3m

Tonnellerie qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

S. J. BRESERY.
Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
1janv—1an (Débarcadère du sucre. ......)

A la Selle Anglaise:

F. GIEFERS,

24......RUE ST-CHARLES......24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Imp rtateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure. Prix modérés.

Changement de Local.

MME NOULET annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'elle a transféré son établissement au No 183 de la rue des Magasins, entre les rues Félicité et Ste-Marie.

Elle a ajouté à son département de façons de robes, &c., un département de garnitures de robes et d'articles des derniers goûts.

BEN. BUISSON

181......Rue de la Commune......181

FACTEUR DE COTON

—ET—

Négociant Commissionnaire,

GALLIER COURT.

6......Chambre......6

JULIUS LOEFFLER,

(Successeur de Chas. Loeffler,)

—GAS FITTER—

AND DEALER IN

Gas Fixtures, Gas Pipes, Fittings, Etc.,

NO. 126 CHARTRES STREET,

Between St. Louis and Toulouse, New Orleans.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Daniel et James D. EDWARDS

ONT transféré leur magasin momentanément, des Nos 28, 30 et 32 de la rue de la Nouvelle Levée, le coin des rues Douane, Clinton et Peters en face de la Douane des États-Unis en attendant qu'ils aillent occuper leur nouvel établissement encore en construction au coin des rues Front et Bienville. [illegible]

B. O. MESRITZ,

Manufacture d'Habillements

DU SUD.

No 61 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans

VENTE AU PRIX COUTANT.

Quantité: prix au dessous de la concurrence.

14 mars—1an

PARFUMERIES

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a succédé à M. J. Frinant le magasin de parfumeries situé rue de Chartres, et Royale, connu sous le nom de la "Corbeille de Flore."

On y trouvera toujours tout ce qui concerne la parfumerie et articles de toilette, à des prix du marché. Les personnes de la ville et de la campagne sont priées de visiter le magasin avant d'acheter ailleurs.

N. BOUVIER

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes préparés à fournir des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre et des Chaudières, des Machines à vapeur, pour les Raffineries, des Outils et toutes sortes de travaux de fonderie. [illegible]

LEEDS & CO

E. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 443, rue des Magasins, coin Delord, et No 309, rue de Chartres, coin Champs-Elysées

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. [illegible]

MEDICAMENTS.

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, [illegible]

E. MAUDUIT,

Pharmacien de l'Université de Paris. [illegible]

QUININE DOUCE.

Demandez à votre médecin et à votre pharmacien la QUININE DOUCE qui est garantie aussi efficace que la quinine amère et n'a pas d'amertume. A vendre par

WHEELOCK, FINLAY & Co,
coin Magasins et Gravier,
5mars—1an à la Nlle-Orléans.

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrascibilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. BUDDHOE, Agent
rue de Chartres, No 30, Nlle-Orléans

1nov

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure; rien de ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique; il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur; c'est un stimulant doux; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à un quart d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

ET

MM. HOLT, MURRAY & Co, Mobile,

nos agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les acheteurs feront une économie de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street,

CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an—Mar18

M. ULRICH,

FABRICANT DE MALLES,

Nos 23 et 25, rue Conti,

Entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Il vend les Malles et les Valises aux prix de fabrique et fait les Malles sur commande.

Il répare les Malles. 25 mars—2m

MALLES DE VOYAGE

ET D'EMBALLAGE.

UN grand et bel assortiment de malles en cuir Saratoga, malles de voyage et d'emballage, valises, sacs, vêtements imperméables, paniers de toilette et valises d'enfants, est offert aux marchands et aux voyageurs qui sont invités à venir l'examiner avant de faire leurs achats ailleurs, car les articles sont de qualité et vendus à des prix modérés.

F. BAUER, No 64 de la rue du Canal en face de la Douane.

5nov—

VENTES JUDICIAIRES.

CLEMENT H. MILLAUDON vs CHAS H. CHASE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 203—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, [illegible] je procéderai le MARDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 avril—16 23 30. 4 11 14 mai

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs [illegible]

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,371. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 avril—16 30 28 30—3 mai

F. BERGER vs NICHOLAS FINNEGAN.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 97. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6 avril—6 14 22 30 7 mai

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des Primes de l'année expirée le 31 mars 1869		285,238 34
Primes d'incendie	222,500 32	
Do de mer	50,811 70	
Do de rivières	11,996 32	
		285,238 34
Moins—Primes remboursées	7,305 62	
De Montant en réserve pour risques non expirés	56,276 04	
		63,581 66
Montant net des primes		219,656 68
Par ce payées:		
Pertes par l'incendie	38,769	
Pertes sur mer	36,700 94	
Do sur les rivières	2,991 62	
Ré-assurances	68,842 38	
Dépenses, intérêt	12,751 31	
Taxes et souscriptions	24,746 11	
15 p% d'escompte	15,384 16	
Réserve pour pertes non réglées	31,161 87	
	9,000 00	
		180,618 01
Bénéfice net		39,038 67

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	150,000 00
Effets à recevoir	5,010 77
Dû par comptes individuels	21,222 64
Prêts sur hypothèque	62,135 64
Prêts sur garanties, sur demande	35,940 00
Garanties des États-Unis	2,000 00
Actions de banque et obligations de ville et d'État	47,320 70
En caisse	73,645 33
	397,914 41

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) D. MICHEL, Président.
E. MAILS, Secrétaire.

Assermentés et signés pardevant moi, ce 14 avril A. D. 1869.

(Signé) E. G. GOTTSCHALK, N. P.

Le 8 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de (10) dix piastres par action soit déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payées.

D. MICHEL, Président.
F. DEL BONDIO, Vice do.

E. MAILS, Secrétaire.

Directeurs.

Fred. Del Bondio,	M. Zuberbier,
D. Michel,	J. F. Krantz,
A. Elmo Seder,	Louis Schwarz,
Thomas Seherr,	Geo. Merz,
August Konig,	E. Friedlander,
H. Hoeno,	W. Goldenbow,
A. Marks,	Chas. Pottkoff,
J. A. Blaffer,	F. M. Ziegler,
H. F. Klumpp,	F. W. Diekmann,
J. J. Weckerling,	Ph. D. Meyer,
Chas. Bondis,	Chas. Ledig,
G. H. Karstendieck,	H. A. Bensergarden,

15avril—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. BOURKE & CO.

[illegible] Souliers et Brodequins [illegible] Chapeaux de feutre et de paille

PAR E. BOURKE & Co [illegible] sera vendu [illegible] 17 rue de la Vieille Levée

[illegible] caisses bottes souliers et brodequins composant un bel assortiment de manufactures de New-York et Boston.

—AUSSI—

300 lots chapeaux de feutre et de paille convenables pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente 15 avril

PAR D. E. MORPHY.

Bœuf Salé Mess.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu aujourd'hui, SAMEDI, 17 avril 1869, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan— 6 tierçons de bœuf mess, 25 barils. Conditions—comptant. 17 avril

Amandes sans coque. Amandes sans coque

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 17 avril 1869, à 10 heures du matin, au magasin No 47 rue de Magasins— 5 barils Amandes sans coque. Conditions comptant. 16avril—

VENTES JUDICIAIRES

John T. Gibbons & Co. vs. A. F. Dunbar.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt huit d'avril 1869, à cinq heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets mobiliers du défendeur A. F. Dunbar, qui se trouvent dans la maison située au No 216 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau, pour lecture.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 avril—17 20 23 25 28

ANDREW LEO, vs JOHN A. GROW et la dame ROSETTA E. STORRS son épouse.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 117. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI vingt huit d'avril 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 avril—17 20 23 25 27

ISAAC STRICKLAND vs F. O. WOODMAN

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 22[illegible]. [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

JEAN LEMANE vs ANTOINETTE LAVET son épouse.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No [illegible]. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

HENDRICKS BROS vs JOHN L. BARRINGER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie de Banque du Canal de la Nouvelle Orléans vs N. A. Delaplaine.

Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

DEUXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE FEU JOSEPH SALASSI, dans la Cour des Preuves, Paroisse de Livingston, No —

Succession de feu AMBROSIO GUIZOLF décédé.

DEUXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16mars—24 31—3 17avril

JOHN J. ADAMS & CO. vs JOHN KENNA.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 122. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 avril—2,9,17,24—2 mai

John G. Fleming vs. John A. Grow et son épouse, Rosetta Evelyn Storrs.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 76. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trois de mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

DEUX terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Julia et St Joseph, [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3avril—3,9,17,24, mai 2.

La Dame JOSEPHINE HALE, séparée, vs C. J. JONES.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,144. [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14 avril—14 17 20 22 26

Wm MITHOFF vs BYRNE, VANCE & CO. (THOMAS BYRNE & H. McNEIL VANCE.)

SIXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans No 17,2[illegible]. [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOMAS L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 mars—20 25—6 13 20 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Grande Vente, sans réserve,

—DE—

Habillements de printemps et d'été.

Lingerie de messieurs.

Chapeaux feutre et laine, pour hommes et jeunes garçons.

Excellente occasion, pour les marchands de la ville et ceux de la campagne d'obtenir des marchandises fraîches et de saison.

PAR VINCENT & CO, [illegible] SAMEDI, 17 avril 1869, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres— [illegible] lots d'habillements de printemps et d'été, comprenant

Habillements casimir, satin et mérinos. [illegible]

Pantalons casimir et doeskins, noirs et fantaisie. [illegible]

—Egalement—

200 douzaines chemises blanches et chemises couleur, chemises Hickory, caleçons de dessous, caleçons et lingerie de messieurs.

—Et—

50 caisses chapeaux feutre et laine, pour hommes et jeunes garçons. 17avril

Vente à Crédit, de tout un stock

—DE—

Modes et Articles de Fantaisie importés,

Comptoirs, Installations, etc,

Au No 53 de la rue de Chartres.

PAR VINCENT & CO. [illegible]

TOUT LE STOCK DE

Modes et Articles de Fantaisie, importés récemment.

[illegible]

Conditions libérales—Elles seront annoncées à la vente.

PAR CHARLES E. FORTIER

Lot de terre sur la rue Barracks

PAR CHARLES E. FORTIER, [illegible]

PAR H. W. PALFREY.

SUCCESSION DE JAMES H. WHEELER No 29,061

Vente à l'encan d'actions de la Compagnie "Good Intent Towboat" et du chemin de fer de la rue St Charles

[illegible]

Vente importante à l'encan de Bonds de la ville de la Nouvelle-Orléans

[illegible]

PAR EUGENE FOURNE

Successeur de BERNARD TURPIN

Vente sans réserve, pour clore.

[illegible]

PAR S. GUINAULT

Meubles Meubles

[illegible]

Placement avantageux—Vente à l'encan d'une Maison en briques, à étage, rue Toulouse.

[illegible]

VENTE POSITIVE SANS AUCUNE RESERVE

Propriété de valeur située dans le Passage de la Bourse, No 115, et 20 lots de terre formant un îlet entier, près de la rue du Canal.

[illegible]

MONTGOMERY BROS & CO

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c. à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery, encanteur

Il sera vendu, SAMEDI le 17 avril, à 10 heures à dans la cour de la rue du Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis. 13 dec—

Meubles Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, le 17 avril, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 37 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer couvert, chaises à étagère à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc. —Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à étagère à ressorts. [illegible]

PAR J. DEJAN JR.

Vente de meubles à l'encan.

J. DEJAN Jr. Encanteur, appelle l'attention des acheteurs de la ville et de ceux de la campagne sur la grande vente de toute espèce de meubles, laquelle aura lieu, au magasin No 183 de la rue, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS. Il pourra y avoir un grand nombre de meubles à vendre en ce moment, cénest ou nouvel assortiment à chaque vente. Il a été obligé de construire un [illegible]

Vendu rapidement pour faire place. 1er av—

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—

Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux à dessus en marbre lavabos, à lac, chaises à ressorts, tables de chevet, buffets, tables à allonge, chaises à sièges en rotin et en bois, sofas, tables à ouvrage, coffres-forts doubles et simples, matelas, tapis, tableaux, etc.

Pianos droits et carrés, meubles de bureaux.

Egalement: Une grande facture de lits cottage et noyer et en peuplier extra, pour demoiselles, meubles de chambres à coucher en noyer et en chêne.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis 31 déc—1 jrs

GRANDE VENTE

De Chevaux, Mulets, Buggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr encanteur—Bureau et entrepôt, No 183 de la rue Gravier—

Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 11 heures précises, aux écuries de Dr. Jas. Elliott, au coin des rues Gravier et Baronne—

Chevaux appareillés, chevaux de trait et chevaux de selle.

Mulets d'habitations et de ville.

Buggies, wagons et harnais.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

N. B.—Entrée gratis. 31 déc—

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente, sans réserve, de

900 lots de "Notions" assortis, Articles de fantaisie, Garnitures, Ceintures, Rubans, Bonneterie, Mouchoirs, Malakoffs, &c, &c.

—EGALEMENT—

250 douzaines peignes et sacs à argent.

—SPECIALEMENT—

300 lots d'Argenterie plaquée fine—Plateaux, Huiliers, Services à café, Beurriers, Sucriers, Corbeilles à fruits, Pots à glace, &c.

Vente sans aucune réserve quelconque pour clore des consignations.

PAR HOFFMAN MARKS & CO—Alex. Levy, encanteur—SAMEDI, 17 du courant, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, au No 32 de la rue de Chartres—Il sera vendu— [illegible]

—Egalement—

250 douzaines sacs à main à argent, assortis.

200 lots d'argenterie plaquée fine, huiliers, plateaux, corbeilles à fruits, beurriers, sucriers, services à café, pots à glace, &c. [illegible]

Conditions comptant 17 avril

Quincaillerie! Quincaillerie!!

PAR HOFFMAN MARKS & CO—Alex. Levy, encanteur—Il sera vendu, aujourd'hui SAMEDI, 17 avril, à leurs salles d'encan, au No 32 de la rue de Chartres—

Un grand assortiment de quincaillerie. [illegible]

Conditions comptant 17 avril

PAR O VALETON.

Vente à l'encan, tous les samedis, de Chevaux, Mulets, Charrettes, Drays, &c.

PAR O. VALETON Encanteur Bureau, No 47 rue [illegible] SAMEDIS [illegible]

Chevaux, mulets, charrettes, drays, buggies, voitures.

La cour sera ouverte pour les entrées, à 9 heures, les jours de vente.

Conditions—comptant 1avril—1m

Succession of Alfred Guion, Fanny Backbarre et Randolph Guion.—No 32,792.

PAR O. VALETON, Encanteur—Bureau, 47, rue [illegible] MARDI 4 mai à midi [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT,

Grandes Maisons en brique et à étage, avec grande cour et écurie—à l'encan

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, [illegible]

PROPRIÉTÉS DANS LE DEUXIEME DISTRICT.

Terrains améliorés et non.—Succession de James Laby.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—[illegible]

Vente péremptoire de Propriétés de choix, dans le Deuxième District.

Une belle maison en brique, No — de la rue Dauphine, entre les rues Dumaine et Saint-Philippe.

La maison en brique à étage, No [illegible] de la rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et Royale.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Encanteurs—Bureau No 17, Passage de la Bourse—SAMEDI [illegible]

MAGASIN ET MAISON DE CHOIX

DANS LE

DEUXIEME ET LE TROISIEME DISTRICTS.

Magasin dans la rue Peters, près de la Douane,

Et Maison dans la rue Victoire.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Encanteurs—Bureau No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 avril 1869, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

[illegible]

Cottage pour résidence au 3me District.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Encanteurs—Bureau No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 avril 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, il sera vendu, aux enchères publiques—

[illegible]

PAR E. F. MEUNIER.

PAR E. F. MEUNIER, encanteur—Bureau No 82, de la rue du Canal [illegible]

Café des Pyrénées,

TENU PAR D ROUSSE.

45......Rue St-Louis......45

Encoignure Passage de la Bourse.

Boissons et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits.

25 fev—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Vente positive, pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No 10 de la rue Royale—MARDI, 20 avril 1869 à 10 heures du matin sur les lieux, No 267 de la rue de la Commune— Un assortiment général de meubles tels que bois de lit, bureaux armoires, lavabos, etc. etc. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis 17 avril—

Meubles! Meubles! Meubles!

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau, No 10 de la rue Royale—MARDI, 20 avril 1869, à midi sur les lieux des rues Toulouse et Bourbon il sera vendu à l'enchère publique— Un assortiment de meubles tels que bureaux, matelas, bois de lit etc. etc. Conditions—Comptant en billets du Trésor des États-Unis 17avril

Terrain amélioré et de prix, au No 154 de la rue Galvez, entre les rues Ste Anne et Dumaine, à un demi îlet du chemin de fer de la rue Domaine

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No 10 de la rue Royale—SAMEDI 17 avril 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, il sera vendu, à [illegible]

[illegible]

Agréable bâtisse en briques, dans la rue Robert son, No 2[illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No 10 de la rue Royale—SAMEDI 17 avril à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, la [illegible]

Maison agréable, en bois, No 60 de la rue des Marais entre les rues Bienville et Conti.

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau, No 10 de la rue Royale—SAMEDI 17 avril 1869 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

[illegible]

VENTE IMPORTANTE,

A l'enchère publique, pour opérer un partage, de la briqueterie, des fourneaux, fosses, etc, bien connus sous le nom de

"BRIQUETERIE JOURDAN."

Magnifiques lots de terre situés derrière la dite briqueterie et bien cultivés.

La maison de famille, à étage et en briques, solidement construite, et ses dépendances.

Un grand morceau de terre derrière la briqueterie, pouvant servir à la briqueterie, une quantité suffisante de terre, de bois, etc.

—Et Aussi—

Le magasin en briques à trois étages, connu sous le nom de "Bourse du Magasin Rouge, (Red Store Exchange,) situé entre le marché aux Légumes et le marché aux Viandes du Deuxième District.

Succession de Mme Rosalie Deslonde, Vve, de Pierre Barthélemy Jourdan.

ALFRED DELAVIGNE contre JAMES SHELDON, Tuteur, pour un partage.

Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans—No 32,744.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 10 de la rue Royale—[illegible]

[illegible]

CONDITIONS

[illegible]

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,

Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. H. [illegible]